

# Les relations entre l'emploi salarié et les interruptions d'études à l'université

---

Catherine BÉDUWÉ

Toulouse School of Management Research (TSM research UMR 5303 CNRS)

Université Toulouse I Capitole

2 rue du Doyen Gabriel Marty, 31042 Toulouse cedex 9

<beduwe@ut-capitole.fr>

Julien BERTHAUD

<julien.berthaud@u-bourgogne.fr>

Jean-François GIRET

<jean-francois.giret@u-bourgogne.fr>

et

Georges SOLAUX

<georges.solaux@wanadoo.fr>

Institut de Recherche sur l'Éducation : sociologie et économie de l'éducation  
(IREDU EA7318)

Université de Bourgogne Franche-Comté

Centre Associé au Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (Céreq)

Pôle AAFE – Esplanade Erasme

B.P. 26513 F – 21065 Dijon Cedex

<georges.solaux@wanadoo.fr>

En France, environ un jeune sur cinq sortirait de l'enseignement supérieur sans obtenir de diplôme (Calmand et al. 2015). Si ce taux d'abandon est plutôt inférieur aux autres pays de l'OCDE, les enquêtes d'insertion montrent de manière récurrente que ces jeunes, lorsqu'ils se retrouvent sur le marché du travail, sont largement touchés par le chômage et la précarité. Le phénomène semble s'accroître en temps de crise économique : 24% des jeunes sortants sans diplôme de l'enseignement sont au chômage trois ans après leur sortie selon la dernière enquête du Céreq (Rouaud & Joseph 2014). La sortie sans diplôme de l'Enseignement supérieur est la fin d'un processus d'abandon des études ou de décrochage dont l'origine et le déroulement dépendent de multiples facteurs individuels, contextuels et institutionnels (Erlich 2009). La mesure et l'analyse de ces situations sont

toutefois délicates tant les possibilités de réorientation, voire de reprise d'études après interruption, sont nombreuses et peuvent conduire à des parcours de réussite scolaire non linéaires. Si ces années de transition, vues comme le résultat d'un processus de régulation dévolu à l'université qui permet des réorientations, elles restent souvent très inégalitaires (Bodin & Millet 2011). De même, les possibilités de redoublement et de transitions vers le marché du travail sont également très différenciées socialement (Gury 2007).

Les explications de ces décrochages sont nombreuses et souvent non exclusives : orientation par défaut, difficulté d'intégration dans l'enseignement supérieur –notamment à l'université–, incompréhension des exigences des enseignants... Parmi ces causes, le travail salarié des étudiants est évoqué comme un facteur incitant à l'abandon des études et donc au décrochage (Beaupère & Boudesseul 2009). Bien que plusieurs travaux aient souligné les effets négatifs du travail salarié sur la réussite à l'université, surtout si cette activité est concurrente aux études en nombre d'heures hebdomadaires (Beffy et al. 2009, Body et al. 2014), les effets sur le décrochage sont plus rarement mis en évidence par manque de données longitudinales (Béraill 2007) sur l'emploi étudiant. La contrainte de temps qui impose aux étudiants de réduire leur effort studieux et parfois de manquer leurs cours (Begtil 2015) peut les conduire à s'éloigner progressivement du métier d'étudiant qu'exige l'université et à décrocher. Les besoins d'autonomie et de ressources augmentant avec l'âge des étudiants, le travail salarié, son intensité, sa régularité et ses effets pervers évoluent au long du parcours dans le supérieur. Considérée au départ par les étudiants comme un complément pour améliorer leur niveau de vie, les enquêtes de l'OVE (Gruel & Tiphaine 2004, Giret 2011, Belghith 2015, Béduwé & Giret 2016) montrent que l'activité rémunérée devient une ressource indispensable pour financer la poursuite d'études et la vie étudiante en général. L'hypothèse avancée est que le décrochage s'impose alors comme un non-retour, une nécessité pour ces jeunes dont les chances objectives de réussite dans le supérieur seraient devenues quasi nulles. L'exercice de cet emploi, puis l'abandon des études pourraient résulter d'un processus d'autosélection. Comme l'ont montré Duru-Bellat et Mingat (1988) dans l'analyse des parcours et des choix de filière à l'université, de tels processus résultent aussi d'une différenciation sociale qui aggrave les inégalités de réussite et se cumule, pour l'emploi salarié, avec les contraintes économiques qui pèsent sur leurs conditions d'études. L'emploi salarié semblerait aux étudiants les plus en difficultés la seule opportunité de réussite sociale que le diplôme ne permet plus (Pinto 2010).

L'hypothèse mérite d'être discutée : elle suppose que le rapport aux études et l'ambition de réussite dans les filières où ils sont inscrits sont les principaux facteurs de motivation des étudiants. Or l'orientation souvent par défaut, surtout des refusés dans l'enseignement supérieur professionnel sélectif, conduit les étudiants à suivre des filières pour lesquelles ils ne sont ni préparés ni motivés. Cette inscription leur offre parfois un sas de transition où ils exercent et expérimentent différentes

activités, afin de préparer la suite de leur parcours universitaire ou professionnel (Sarfati 2015). Beaupère et Boudesseul (2009) montrent aussi que la responsabilité du travail étudiant dans le décrochage se comprend à la lumière de l'intérêt et du sens donné aux études. Le travail rémunéré attire d'autant plus que les études ne le font pas. Il s'agit plus souvent de préférences qui amènent les jeunes à basculer d'un côté ou de l'autre, que d'effets clairs d'un déterminisme social. Sarfati (2015, 6) parle "d'étudiants qui n'accrochent pas à l'Université parce qu'ils sont et se vivent comme étant trop éloignés de ses attentes". Les figures du décrochage sont plurielles même si elles résultent souvent d'une dialectique entre le rapport aux études et le rapport à l'emploi. Dans ce cadre, le travail étudiant peut intervenir dans un processus de transition ou de réorientation vers des filières professionnelles ou parfois pour une insertion définitive sur le marché du travail.

Appréhender la complexité des trajectoires étudiantes nécessite des données de suivi d'étudiants sur plusieurs années. Ce travail s'appuie sur une postenquête à l'enquête Conditions de Vie 2013 de l'Observatoire National de la Vie Étudiante, réalisée par l'IREDU en mars 2014 auprès d'étudiants de Licence (Beduwé et al. 2018). Certains exerçaient une activité professionnelle en 2013, ce qui rend possible l'étude de l'impact du travail en cours d'études, au moins à court terme, sur un arrêt d'études en 2014. L'enquête Conditions de Vie contenant un module de questions rétrospectives sur le travail salarié exercé en 2012 permet, pour certains étudiants, le suivi de ces situations d'activités en cours d'études sur trois années.

L'ambition est ici de mieux comprendre les liens entre travail salarié et abandon des études. La démarche met d'abord en perspective différents travaux sur ce thème et sur l'articulation entre exercice d'un travail salarié et interruption d'études dans les parcours à l'université. Ensuite, empiriquement, elle cherche d'éventuels effets de l'emploi salarié sur l'arrêt des études en comparant, un an plus tard, la situation par rapport aux études de ceux qui étaient salariés et non-salariés. Enfin, une dizaine d'entretiens qualitatifs auprès d'étudiants ayant précisé que l'emploi salarié était une cause d'abandon de leurs études complètent ces résultats.

## **Le salariat étudiant : de l'échec à l'abandon des études ?**

Les conséquences du travail salarié des étudiants sur leur activité d'études et leur réussite aux examens ont été documentées dans la littérature scientifique, surtout aux États-Unis (D'Amico 1984) où le travail durant les études semble notable dès l'enseignement secondaire. En France, les enquêtes du Crédoc et de l'IREDU (Levy-Garboua 1976, Jarousse 1984), les enquêtes conditions de vie de l'Observatoire National de la Vie Étudiante (OVE) soulignent l'importance du travail

salarié pour les étudiants (Gruel & Tiphaine 2004). Depuis une dizaine d'années, l'OVE montre qu'environ un jeune sur deux travaille durant ses études, même si ces emplois recouvrent des réalités très différentes selon son âge et sa filière.

L'effet de ce travail salarié sur le déroulement des études ne peut être appréhendé qu'en fonction des contraintes propres aux emplois. Le poids horaire apparaît un élément déterminant de la réussite en France (Beffy et al. 2009) comme à l'étranger (Stinebrickner & Stinebrickner 2003). Ces travaux soulignent que l'exercice d'une activité salariée supérieure à un mi-temps s'avère très pénalisant. L'enquête 2013 de l'OVE indique qu'il conduit à une baisse sensible du temps de présence en cours et du temps personnel d'études. 50% des étudiants ayant ce type d'activité déclarent ainsi ne pas pouvoir assister à certains cours contre 9% de ceux qui n'ont pas d'activité salariée. A contrario, inférieure à 10 heures hebdomadaires, cette activité est neutre sur la réussite universitaire. La nature de l'emploi est aussi déterminante comme frein à l'affiliation au métier d'étudiant (Coulon 1997). Aux États-Unis, les emplois exercés sur le campus universitaire paraissent beaucoup moins handicapants (Ehrenberg & Sherman 1987), voire facilitant la socialisation et l'intégration à l'université tout en respectant certaines contraintes liées aux conditions d'études. Les travaux menés en France (Body et al. 2014, Belghith 2015) montrent des effets contrastés entre les emplois intégrés aux études –internes des hôpitaux, allocataires de recherche–, en général positifs car souvent faits pour combiner études et activité salariée, et les autres types d'emploi. En outre, les étudiants semblent surinvestir en termes de temps personnel d'études. À la différence des emplois concurrents aux études, ils sont plus fréquemment exercés par des jeunes de milieux sociaux favorisés et s'inscrivent dans des parcours de réussite universitaire (Giret 2011).

Les caractéristiques de l'emploi peuvent s'avérer insuffisantes pour en comprendre les effets sur les parcours d'études. Il s'inscrit dans un parcours d'autonomie où la situation de l'étudiant, sa satisfaction par rapport à ses ressources et ses besoins évoluent progressivement (Cordazzo & Tenret 2011). L'enquête ethnographique de Pinto (2010) souligne l'intérêt de relier l'emploi étudiant à la trajectoire sociale du jeune. Elle montre ainsi que le rapport à l'avenir occupe une place déterminante dans la manière dont il vit l'emploi étudiant en distinguant "trois pôles qui correspondent à la fois à trois types de rapport à l'avenir –qu'on appellera 'le provisoire', 'l'anticipation' et 'l'éternisation'– et à trois modes d'articulation entre emploi et études –'la dissociation', 'l'ajustement' et 'la substitution'" (Pinto 2010, 63). Dans certains cas, l'emploi perd sa valeur provisoire, s'inscrit de manière durable dans le parcours et se substitue complètement aux études qui deviennent une voie sans issue. La pression financière est un autre déterminant qui peut aussi pousser au décrochage. Gruel (2009) a montré ainsi un accroissement inégalitaire des tensions budgétaires ces dernières années qui touchent d'abord les étudiants les plus indépendants économiquement et qui ont besoin de travailler.

Le coût des études –le coût d'opportunité des économistes– est alors déterminant (Leslie & Brinkman 1987) et peut accélérer le décrochage lorsque le revenu lié à l'emploi étudiant ne suffit plus.

Cependant, ce dernier n'est pas uniquement porteur de valeurs négatives. Il permet souvent de cofinancer sinon financer les études, devenant condition sine qua non de la poursuite d'études, surtout en master lorsque les besoins sont plus importants. Il peut aussi, dans certains cas, contribuer à apporter aux jeunes des compétences, des relations et être un signal dans le CV qui facilite l'insertion (Bédoué & Giret 2004). Globalement, les jeunes voient des avantages à ces activités. La dernière enquête du Céreq (Rouaud & Joseph 2014) indique que 80% des jeunes ayant exercé un emploi régulier pendant leurs études ont une meilleure connaissance du milieu professionnel et que cet emploi a influencé le projet de 44% d'entre eux. Il peut contribuer à expliquer l'accès à des métiers a priori déconnectés des études (Lainé 2005). Pour les étudiants qui ont un projet, la prise de l'emploi étudiant peut répondre à une logique de professionnalisation (Maunay 2013). Cela s'inscrit chez Pinto (2010) dans le pôle de l'anticipation où l'activité est supposée faire partie d'un cheminement vers une carrière. Enfin, lorsque les étudiants anticipent des difficultés d'insertion, notamment dans les filières non professionnalisantes de l'université (Erlach & Verley 2010), l'emploi étudiant peut être vécu comme une opportunité surtout lorsqu'une proposition d'emploi stable est faite par l'employeur.

Cette dimension professionnalisante de l'emploi étudiant est cependant sujette à débat en France comme à l'étranger. Pinto et al. (2000) soulignent, pour la restauration rapide, la forte déqualification des emplois occupés par rapport aux aspirations éducatives initiales, même s'ils peuvent générer des compétences non reconnues par l'université. Aux États-Unis, Greenberger et al. (1982) montrent qu'une partie des emplois occupés durant les études sont faiblement professionnalisants car ils ne permettent que peu de contacts avec des salariés expérimentés et privilégient les interactions entre étudiants. En Angleterre, où les frais d'inscription sont nettement plus élevés et en forte augmentation, Evans et al. (2014) montrent que les motivations financières restent le facteur majeur de la prise d'un emploi salarié par les étudiants et que ces derniers relativisent son intérêt pour leur projet professionnel à long terme.

## Des interruptions d'études plus fréquentes chez les étudiants salariés

Cette recherche s'appuie sur un échantillon de 4619 étudiants (soit 452 418 étudiants en effectifs pondérés) ayant répondu en avril 2013 à

l'enquête nationale de l'OVE et en avril 2014 à celle de l'IREDU<sup>1</sup> à l'aide d'un questionnaire en ligne. La population de départ, représentative des étudiants inscrits en cycle L dans les Universités françaises en 2013, était composée à parts quasi égales d'étudiants de L1, de L2 et de L3 avec une minorité de L3 professionnelle. 43% d'entre eux étaient inscrits en Lettres et Sciences Humaines, 38% en Droit et Sciences Éco et 19% en Sciences.

Ces données confirment l'importance du travail salarié (toute activité rémunérée menée parallèlement aux études, pendant l'année universitaire, sauf stages et situations d'alternance) 40% des étudiants en 2013 et 33% en 2014 et son extrême diversité en temps consacré. Pour 25% de l'échantillon, il est potentiellement très concurrent aux études, un peu moins pour 13%, la majorité (59%) ayant des activités occasionnelles (59%). L'analyse rétrospective met en évidence leur caractère parfois récurrent dans les trajectoires étudiantes. Seuls 38% des étudiants qui, en avril 2014, avaient déjà passé trois ans à l'université n'avaient jamais travaillé, tandis que 16% déclaraient avoir eu une activité régulière pendant ces 3 ans. La majorité des étudiants qui travaillent ou ont travaillé n'ont toutefois qu'une activité salariée irrégulière et intermittente, ce qui veut dire que les interroger sur leur situation à une date donnée conduit à sous-estimer son importance dans les parcours universitaires. Sa récurrence est, par ailleurs, souvent associée à des durées de travail longues et donc des revenus importants, mais aussi à une dépendance financière à l'égard du travail salarié plus forte. Autrement dit, ceux qui travaillent beaucoup le font souvent plusieurs années de suite.

La littérature le souligne, travailler pendant ses études modifie les manières d'apprendre : les salariés étudient plus souvent en étant fatigués, fréquentent moins les bibliothèques, travaillent moins en groupe et ont moins de temps pour discuter avec les enseignants. Ces difficultés dans l'organisation et le temps consacré aux études sont perçues avec d'autant plus d'acuité que les situations de travail sont récurrentes. Ainsi, plus de 60% des étudiants qui travaillent depuis trois ans déclarent que leur activité salariée a des effets négatifs sur leurs résultats universitaires contre 40% des salariés intermittents. Ils sont également plus nombreux à vivre leur activité rémunérée comme une source de stress et à se sentir éloignés des autres étudiants, pourtant elle ne s'accompagne pas que d'effets négatifs. Une forte majorité d'étudiants salariés signale l'intérêt qu'ils ont pour elle, quelle que soit son intensité ou sa récurrence : apport d'expérience professionnelle, contacts professionnels noués, enrichissement du CV, compétences complémentaires acquises...

Au bout d'un an, en mars 2014, environ 10% des étudiants de l'échantillon initial ont arrêté leurs études : 7.5% se sont arrêtés en fin d'année tandis que 2.5%

---

1 Seconde enquête menée par l'IREDU pour l'Observatoire National de la Vie Étudiante suite à un appel d'offre du CNOUS.

ont décroché en cours d'année suivante après s'être réinscrits en septembre 2013, mais 2% ont également repris des études après quelques mois d'interruption. Ce que d'autres études, qualitatives, soulignent se mesure aussi : l'existence de trajectoires d'étude complexes, faites d'entrées sorties de l'université et de réorientations après des arrêts qui ne sont pas toujours définitifs. Sans surprise, ceux-ci en fin d'année universitaire concernent surtout les L3 et surtout les L3 professionnelles (Lpro), qui sont plus de 90% à avoir obtenu un diplôme pouvant, pour certains, être considéré comme terminal. À l'opposé, les étudiants de L1 et de L2 qui arrêtent ont très majoritairement échoué aux examens de fin d'année. Issus de formations non terminales, ce sont vraisemblablement des décrocheurs. La moitié d'entre eux avait pourtant réussi les examens de l'année précédente. L'abandon d'étude ne concerne donc pas que des jeunes découragés par un échec aux examens.

Au vu de ces données ont été séparés arrêts et abandons. Ont été considérées comme abandons les interruptions d'études de jeunes qui disent ne pas avoir atteint le niveau souhaité, que ce soit en juin 2013 ou en cours d'année 2013-2014 (tableau 1). Ils sont ainsi différenciés de ceux qui ont arrêté et ne se sont pas réinscrits parce qu'ils avaient atteint le niveau souhaité. En cycle L, les abandons (30 000 environ) sont presque deux fois plus nombreux que les arrêts pour études achevées (15 000) et, comme attendu, ils sont présents partout, L1, L2 et L3. En cours ou en fin d'année, l'abandon n'est la conséquence d'un échec que pour la moitié de ces étudiants qui ne sont qu'une minorité (10%, tableau 2) à dire abandonner faute d'avoir pu choisir la formation voulue. Ni l'orientation par défaut ni l'impossibilité de s'inscrire dans une filière sélective à l'entrée dans le supérieur ne peuvent non plus –à eux seuls– expliquer l'abandon. Les décrocheurs sont non seulement peu nombreux à abandonner pour ces raisons, mais ils ne sont pas différents de ceux qui arrêtent sans regret. Comme eux, ils sont d'origine un peu plus modeste et, surtout, moins satisfaits de leurs études que ceux qui poursuivent. En revanche, ils se différencient par leur peu d'optimisme à envisager leur insertion professionnelle, ce qui montre qu'ils sont conscients de l'impact négatif de leur abandon au moment de chercher du travail.

Que disent les données sur la relation entre emploi salarié et abandon ? Les étudiants qui arrêtent ou abandonnent leurs études ont été un peu plus nombreux à avoir travaillé, ne serait-ce qu'une année, que ceux qui poursuivent (53% contre 50%). Mais les jeunes qui abandonnent ne sont pas ceux qui ont travaillé le plus régulièrement ni le plus intensément : les situations de travail les plus prenantes et les plus récurrentes, celles qui génèrent le plus de dépendance financière aux revenus du travail salarié, concernent les étudiants qui ont arrêté sans regret et qui, par ailleurs, s'en plaignent apparemment moins (ces résultats sont sans doute en partie dus à la surreprésentation des L3 pro parmi eux). Les étudiants salariés qui abandonnent ont eu plus souvent des activités occasionnelles, ce qui ne les empêche pas d'être plus nombreux à considérer qu'elles ont eu un impact négatif

sur leurs études (41% contre 25% si arrêt sans regret) ou qu'elles constituaient une source de stress (44% contre 40%). Ils ne sont pourtant que 30% à dire que le travail salarié les a empêchés de suivre les cours et TD. De toute évidence, comme souligné parfois dans la littérature, le travail salarié et ses contraintes, la difficile gestion d'un double emploi du temps ne suffisent pas à expliquer l'abandon des études.

**Tableau 1 . Arrêt, abandon et poursuite d'études : la place du travail salarié**

Niveau CDV 2013	Arrêt des études	Abandon	Poursuite d'études
L1	15%	41%	38%
L2	14%	17%	32%
L3/L3pro	71%	42%	30%
Validation totale de l'année	89%	46%	65%
Père cadre (2014)	24%	24%	32%
Satisfait ou très satisfait des études (2013)	29%	28%	46%
Inscription par défaut (refusé dans la formation souhaitée) 2013	9%	9%	8%
A cherché à s'inscrire dans une filière sélective (CPGE, STS, IUT...) (2013)	19%	20%	23%
Sentiment par rapport à l'insertion professionnelle			
Négatif	24%	35%	25%
Neutre	28%	39%	36%
positif	45%	26%	39%
Activité rémunérée parallèle aux études (au moins 1 an)	53%	53%	50%
Jamais travaillé sur 3 ans*	33%	36%	40%
Emploi régulier...			
Très Lourd (>6 mois ET >= mi-temps)	38%	31%	24%
Lourd (moins de 6 mois, mais >= mi-temps)	17%	12%	15%
Léger (moins mi-temps et occasionnel)	45%	57%	61%
Niveau moyen de revenus de l'emploi régulier	471€	406€	353€
Emploi régulier : impact négatif	25%	41%	40%
Emploi régulier : source de stress	40%	44%	52%
Emploi régulier : cours / TD manqués	28%	30%	35%
Total : effectifs pondérés (effectifs bruts)	14821 (163)	29884 (286)	407713 (4170)

\* Pour les étudiants déjà présents à l'Université lors de l'année 2012-2013, soit 75% de l'échantillon.  
 Note : L'abandon regroupe des situations d'interruption d'études de jeunes qui disent ne pas avoir atteint le niveau souhaité contrairement à l'arrêt des études où les étudiants déclarent avoir atteint le niveau souhaité.

Pour confirmer ces résultats, la probabilité d'avoir abandonné ses études, en 2013 ou en 2014, a été estimée en tenant compte des caractéristiques individuelles de l'étudiant susceptibles d'influencer directement ou indirectement cet abandon (genre, âge, nationalité, profession parents, boursier, type de bac et niveau/spécialité des études supérieures, validation des résultats 2013). Toutes ces variables prises en compte, la probabilité d'abandon augmente avec l'exercice d'une activité salariée. Cependant, il semble que ce soit, d'abord, les activités occasionnelles qui entraînent le plus d'abandons, les activités lourdes et même très lourdes ayant l'effet plutôt inverse. Ces résultats, obtenus sur des effectifs faibles, demandent confirmation.

Ces analyses rejoignent les conclusions d'autres travaux en pointant la corrélation positive entre activité salariée et abandon des études, mais montrent qu'elle n'est pas systématique. S'agit-il pour autant d'une causalité comme le suggèrent les études plus qualitatives (Beaupère & Boudesseul 2009) ayant montré la difficile cohabitation des études et de l'activité salariée ? Les étudiants étaient invités à donner les raisons de leur abandon.

**Tableau 2 . Les raisons déclarées pour expliquer l'abandon des études**

	<b>Ensemble des abandons</b>	<b>Activité salariée avant leur abandon</b>	<b>Pas d'activité salariée</b>
[À tous] Pour quelle(s) raison(s) avez-vous arrêté vos études ? [plusieurs réponses possibles] Car niveau souhaité atteint	–	–	–
Car refusé dans la formation voulue	9%	9%	10%
J'avais trouvé un emploi	21%	27%	15%
Pour des raisons financières	42%	46%	37%
Pour des raisons de santé, problèmes familiaux	12%	12%	12%
Par manque de motivation à poursuivre	37 %	41%	32%

Les raisons données (suggérées par le questionnaire) sont très éclatées, que les étudiants aient travaillé ou non durant leurs études. Une large majorité invoque les ressources financières insuffisantes (42%) et le manque de motivation (37%). Ce sont, de loin, les deux principales. Le fait d'avoir trouvé un emploi n'arrive qu'en troisième position, mais c'est rarement celui occupé pendant leurs études. Enfin, les étudiants qui travaillent abandonnent encore plus souvent du fait de difficultés financières, mais également faute de motivation. La corrélation entre abandon et travail salarié doit être analysée dans ce double prisme.

Finalement, il était expressément demandé aux étudiants, ayant arrêté leurs études et ayant travaillé durant leur cursus, s'ils considéraient que leur activité était à l'origine de l'interruption. Ils sont très peu nombreux à avoir répondu oui (41) et il a paru intéressant d'aller les interroger sur le sens de cette origine. Devoir travailler les a-t-il empêchés de poursuivre dans de bonnes conditions ou, au contraire, ont-ils cédé à leur manque de motivation et ont-ils été attirés par la vie professionnelle ? Comment cette décision s'inscrit-elle dans leur parcours de vie étudiante et à quel moment sont-ils amenés à basculer d'un côté plutôt que d'un autre ?

## Le salariat étudiant : entre tensions budgétaires et vocationnelles

Pour mieux comprendre les facteurs qui peuvent contribuer à l'arrêt ou l'abandon des études dans le cas d'une activité rémunérée parallèle, des entretiens semi-directifs complémentaires ont été conduits en décembre 2014, un an après l'enquête par questionnaires. Dix individus ont été tirés au hasard sur les 41 qui ne sont plus en études en septembre 2013 et/ou en avril 2014 et qui déclarent que cette activité est à l'origine de leur arrêt. Cet échantillon est composé de six femmes et quatre hommes âgés en moyenne de 24 ans et 6 mois. La catégorie socioprofessionnelle du père est cadre pour quatre interrogés, artisan/agriculteur pour deux, technicien pour un, employé/ouvrier pour deux et sans emploi pour un. L'obtention du baccalauréat la plus éloignée dans le temps se situe en 2001, les plus récentes en 2010. Six se sont inscrits en lettres, deux en sciences humaines et sociales et deux en sciences et techniques. L'analyse de ces entretiens a permis d'identifier différents prismes pour appréhender les effets de l'activité sur le parcours d'études.

D'abord, un résultat faisant écho à des travaux antérieurs transparait de manière récurrente : la difficile association du travail salarié et des études et les gênes qu'il occasionne sur l'activité studieuse. Il interfère assez fortement avec le temps de travail universitaire qu'il réduit : "Le soir, quand je rentrais, je n'avais pas vraiment envie de me remettre à bosser quoi" (Clémence 21 ans). Sont en cause la fatigue ou les cours non suivis, notamment si le nombre d'heures consacré à l'activité salariée est ressenti comme élevé : "Je travaillais le soir, c'était un métier (restauration) prenant, très intéressant, et donc avoir le pied dans deux mondes comme ça, plus le fait de ne pas beaucoup dormir, c'est ce qui a fait que ça n'a pas duré longtemps" (Jean-Marc 26 ans). Tous, surtout ceux qui consacrent près de 20 h à leur activité salariée, signalent la difficile articulation entre présence universitaire, temps de travail universitaire et activité salariée : "Ça faisait des semaines assez chargées. [...] C'est comme

s'il n'y avait pas de repos en fait" (Romain 24 ans). Des gênes parfois trop importantes pour envisager de poursuivre les deux simultanément et qui conduisent à abandonner l'une : "C'était un peu compliqué, donc du coup j'ai arrêté mes études cette année pour pouvoir reprendre l'année prochaine" (Justine 21 ans) ; ou l'autre : "C'était lourd et du coup, c'est là que j'ai dû arrêter provisoirement mon travail (animation) parce que je n'avais plus le temps, je n'arrivais pas à concilier tout" (Clémence 21 ans).

Les inconvénients connus et reconnus du cumul emploi-études – semaines chargées, fatigue ou difficultés à répondre aux attentes universitaires –, ressortent clairement des entretiens conduits. Mais en approfondissant les données qualitatives recueillies, il apparaît qu'au-delà de la gestion de l'emploi du temps et de la délicate conciliation des deux activités, l'activité rémunérée agit en sus comme un déclencheur ou un révélateur de tensions pouvant être catégorisées en deux ordres : budgétaire, découlant des besoins financiers et vocationnels découlant du rapport à la formation et à l'emploi.

## **Des tensions budgétaires : le travail rémunéré comme nécessité absolue ou comme condition d'amélioration du niveau de vie**

Huit des interrogés sur les dix précisent que l'activité rémunérée était une nécessité financière et une condition de survie en matière de logement et de vie quotidienne intervenue soit après rupture avec les parents : "J'avais plus de toit pendant un moment parce que mes parents m'avaient mis vraiment à la porte... je pensais plus à 'où est-ce que je vais dormir ?' qu'à 'demain, j'ai un devoir de ceci ou cela...' Donc c'est pour ça que j'ai dû m'arrêter l'année d'après pour trouver du boulot..." (Justine 21 ans), soit parce que les parents signifient qu'ils ne peuvent ou ne souhaitent pas prendre en charge ou bien poursuivre le financement des études : "J'ai pris un appartement en colocation à Grenoble là où je fais mes études, parce que mes parents habitent à 30 km de Grenoble... du coup avec les frais que cela donnait en plus, il fallait que je trouve quelque chose pendant l'année quoi. [...] Ma mère elle est infirmière et mon père il est artisan, ils ont deux enfants et on faisait tous les deux des études supérieures en même temps, alors pas les moyens de nous aider quoi..." (Romain 24 ans). Il peut s'agir enfin d'un désir d'indépendance et d'autonomisation : "C'était surtout pour pas avoir à réclamer tout le temps à mes parents de l'argent en fin de mois, c'était aussi pour devenir après indépendant" (Jérémy 22 ans).

Au-delà de la nécessité financière où l'emploi est une condition de la poursuite d'études, l'amélioration du niveau de vie possible par la rémunération définit au fil du temps une nouvelle norme ; il apparaît ensuite difficile de régresser et l'emploi peut devenir un but en soi, car il permet de satisfaire d'autres besoins de consommation : "Il y avait la bourse, mais si on voulait des éléments à côté, ça ne suffisait pas et donc il fallait travailler à côté quoi" (Romain 24 ans). Et parfois, l'emploi prend le dessus sur les études en ce qu'il apporte comme bénéfices immédiats : "Il y avait

de l'argent qui rentrait, on avance dans la vie, il y a un âge aussi dans la vie où on a envie de faire des choses et donc oui, oui... Le fait de travailler ne m'a pas forcément encouragé à continuer mes études..." (Jean-Marc 26 ans). De plus, le cumul du prêt étudiant, à remboursement différé ce qui place en situation d'endettement, et les revenus de l'emploi installent dans le monde de la consommation ordinaire en détachant de l'univers universitaire (Lazzarato 2011) : "Parce que, entre-temps, j'avais travaillé, donc j'avais augmenté mon niveau de vie en quelque sorte, j'avais augmenté mes habitudes de consommation, j'avais plus cher de loyer, et donc du coup, j'avais besoin d'un revenu supérieur. J'avais pris un prêt étudiant qui me menait au-dessus du SMIC, je travaillais tous les soirs de 18h à minuit et donc je travaillais dans l'entreprise pour pouvoir avoir le complément de revenus..." (Jean-Marc 26 ans).

Ces tensions traduisent également pour certains l'évolution à l'œuvre dans leur trajectoire sociale et personnelle (Pinto 2010), impliquant des besoins et des projets de vie (vie en ménage, parentalité, etc.) qui redéfinissent les ressources nécessaires : "Il y avait personnellement plein de choses qui commençaient à changer dans ma vie et c'est plus aussi à ce moment-là que c'était difficile à gérer dans le sens où je me suis mariée, on a préparé le voyage pour venir habiter en France avec mon mari, donc voilà..." (Ludmilla 31 ans).

### **Des tensions vocationnelles : le travail rémunéré comme révélateur d'une inadéquation au milieu universitaire ou d'un besoin de professionnalisation**

Le recours à l'activité rémunérée se justifie par des besoins financiers et/ou un désir d'indépendance et d'amélioration du niveau de vie. Avec le temps, la confrontation entre les études à l'université perçues comme étant très (trop) théoriques (au moins en Licence) et l'emploi qui représente le "terrain", le "concret", fait aussi ressortir chez les étudiants un attrait augmenté pour la professionnalisation et le monde du travail : "Ben la fac il n'y avait rien de concret en fait, il faut continuer jusqu'au Master et je ne me voyais pas continuer pendant trois ans en fait. [...] j'ai vraiment abandonné [...] J'aurais bien aimé continuer la fac, tout ça, les études, mais il me faut vraiment quelque chose de concret maintenant, oui" (Justine 21 ans). Chez certains, l'emploi représente un complément professionnalisant, associé aux contenus du cursus de formation : "C'était dans une perspective de faire du concret tout en étant dans le domaine que j'avais étudié (biologie)... parce que je travaillais dans un laboratoire, mais c'est vrai que voilà, c'était du concret..." (Jean-Marc 26 ans), "Concrètement, le choix de mes activités à côté n'est pas non plus complètement anodin, je fais de la socio et à côté, je travaille dans un secteur social" (Myriam 21 ans).

De l'avis des personnes interrogées, le lien entre formation et milieu professionnel fait souvent défaut à l'université : "Il faudrait déjà dire aux gens en lycée

ce que c'est vraiment la fac, que tous ceux qui s'engagent pour faire la Licence et pour avoir un cursus long, les trois premières années vont être très théoriques et ça on nous l'avait peut-être pas vraiment dit ou je l'avais peut-être pas suffisamment intégré quoi, que c'était que à partir du Master, si vous soulez faire un Master, qu'il y a des choses, que ça se spécialise, parce que les trois premières années sont hyper théoriques et hyper déconnectées du monde du travail. Par exemple, quelque chose qui m'énervait, il faut attendre la troisième année pour faire un stage et encore..." (Romain 24 ans). L'avenir professionnel au sein de la formation paraît souvent lointain, voire inaccessible notamment lorsque la découverte des attentes et du niveau universitaires décourage certains : "Je n'étais plus motivée par ce que je voulais faire et finalement, j'avais peut-être mis la barre un peu trop haut en fait..." (Clémence 21 ans) ; ou parce que la réalisation des trois années de Licence a déjà représenté un effort important : "Je ne savais vraiment pas dans quoi m'orienter, je me voyais mal faire un master, j'en avais pas envie et, je ne sais pas, c'était un peu l'échec de... Enfin, voilà, j'avais beaucoup de gens autour de moi qui avaient été diplômés l'année d'avant et moi, de retourner à la fac pour faire ces deux pauvres heures de cours, ça m'avait un peu... ça m'avait un peu démoralisé, je les avais faites parce qu'il fallait les faire parce qu'alors là, c'était vraiment la 'loose' totale de pas avoir la Licence à cause de ça, mais bon..." (Romain 24 ans).

L'analyse des entretiens et du devenir des interrogés montre qu'après une année d'arrêt des études universitaires, huit sur dix d'entre eux reprennent une formation allant du CAP d'électricien à un retour en master, ce qui confirme le caractère parfois non définitif de l'arrêt d'études. Il apparaît que la notion de projet est sous-jacente à l'ensemble des tensions vécues par les étudiants qui cumulent emploi et études et disent avoir arrêté ou interrompu "à cause de l'emploi". D'une part, le projet professionnel détermine le recours alternatif ou simultané à l'emploi et à la formation, d'autant plus qu'il s'affine ou se modifie au fil de l'expérience, universitaire ou professionnelle. L'interruption et/ou la reprise d'études suivent en outre une logique de définition/redéfinition d'un projet professionnel initial. D'autre part, les parcours de vie et les visées personnelles régulent le recours à l'emploi et/ou à la formation, de manière plus ou moins volontaire, et prennent le dessus sur le projet professionnel. Il s'agit plus de subvenir aux besoins que de répondre à une vocation de jeunesse... Les parcours de formation sont donc multiples comme les voies d'accès à un projet professionnel. Entre la voie, souvent considérée comme royale des étudiants qui savent ce qu'ils veulent devenir et mettent tout en œuvre pour y parvenir, la voie des sans projet professionnel choisissant leurs études par défaut ou sans bien voir à quoi elles conduisent (trois sont dans ce cas), la voie de ceux qui construisent leur projet "en allant" et enfin la voie de ceux qui, en situation d'échec ou de découragement, revoient leurs perspectives à la baisse ou dans un autre champ

professionnel, les nuances sont de taille. Les entretiens analysés tendent à montrer que plus le projet professionnel est élaboré précocement plus il structure positivement le parcours de formation.

## Conclusion

Cette analyse s'appuie sur un recueil de données originales qui ont permis de suivre pendant deux ans des étudiants ayant eu un travail rémunéré pendant leurs études. Si deux tiers travaillent, leurs activités salariées prennent des formes très diverses, du travail occasionnel à de véritables emplois qui empiètent largement sur le temps d'études. Les raisons financières sont mises en avant par tous même si leurs besoins diffèrent. Ceux qui travaillent le plus pendant l'année universitaire le font souvent de manière récurrente. Enfin, les étudiants qui travaillent sont plus nombreux parmi ceux qui arrêtent ou abandonnent leurs études que parmi ceux qui poursuivent. Ces résultats révèlent l'éminente complexité de la relation entre l'exercice d'une activité salariée et le déroulement des études universitaires.

La relation entre travail salarié et abandon des études est ainsi souvent entendue comme une cause à effet systématique dans les travaux existants, médiatisée par l'échec aux examens : le travail salarié favorise les déboires universitaires qui conduisent à interrompre ses études en deçà du niveau souhaité. L'impact du travail étudiant sur ces abandons semble pourtant moins direct, plus diffus que ne le laissent penser les travaux ne prenant pas en compte la dimension longitudinale des parcours étudiants. L'abandon s'inscrit dans un faisceau de causalités où le travail salarié occupe une place importante, mais non exclusive. Il ne fait ainsi pas toujours suite à un échec aux examens. L'impact est néanmoins toujours présent à travers la difficulté de gérer simultanément deux activités parfois très éloignées. D'autres aspects transparaissent dans les entretiens, montrant par exemple comment ce cumul conduit à une redéfinition du projet initial ou à l'émergence de nouveaux souhaits, mais aussi à des découragements et un sentiment d'échec. Un processus de régulation de tensions émerge où s'opèrent des points de basculement pouvant mener à l'arrêt des études. Il arrive aussi que ces tensions conduisent à l'abandon du travail en cours d'études. Dans la plupart des cas, il s'agit de choix entre donner la priorité au travail rémunéré ou au travail universitaire, entre une vie d'étudiant avec peu de ressources financières ou un quotidien permettant de consommer davantage ou encore entre une activité ancrée dans le réel économique et social au détriment d'études universitaires vécues comme artificielles.

La démocratisation des études supérieures a conduit à l'université des étudiants d'origine modeste qui doivent travailler pour –a minima– cofinancer leurs études. C'est aussi le moyen de répondre dans de nombreux pays européens à une injonction à l'autonomie, surtout lorsque les solidarités familiales s'effritent en temps de crise (Van de Velde 2015). Ce cumul emploi études peut s'avérer

difficile à gérer. Cependant, prendre un emploi salarié peut aussi, pour certains étudiants mal orientés ou qui ne trouvent pas leur compte à l'université, constituer une transition entre formation et emploi. Quoi qu'il en soit, il semble bien que les étudiants aient compris le bénéfice professionnel qu'ils pouvaient tirer de ces premières expériences et, à l'image des étudiants anglo-saxons (Charles 2014), ils ont tendance à les banaliser dès qu'elles ne sont pas trop lourdes, voire à les rechercher quand elles s'intègrent à leur parcours de formation. Pour beaucoup, ces activités entrent en résonance avec les discours sur la professionnalisation des études supérieures et ils y voient la possibilité de les valoriser. Pour autant le travail étudiant contribue-t-il à démocratiser les études supérieures ? En fait les conditions pour que ces activités s'insèrent harmonieusement dans les parcours étudiants sont sévères et constituent de nouvelles sources d'inégalités. L'accès sélectif aux bons emplois étudiants (emplois intégrés, alternance, emplois sur les campus...) pourrait contribuer à la démocratisation ségrégative de l'enseignement supérieur (Merle 2000, Duru-Bellat & Kieffer 2008).

## Références bibliographiques

- BEAUPÈRE N. & BOUDESSEUL G. 2009 *Sortir de l'Université sans diplôme, comprendre les parcours d'étudiants décrocheurs*, Paris, La Documentation française
- BÉDUWÉ C. & GIRET J.-F. 2004 "Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ?", *Économie et Statistique*-378-379, 55-83
- BEDUWÉ C. & GIRET J.-F. 2016 Le rôle de l'activité salariée dans le budget des étudiants, in Giret J.-F., Van de Velde C. & Verley É. dir. *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, Paris, La Documentation française, 45-57
- BEDUWÉ C., BERTHAUD J., GIRET J.-F. & SOLAUX G. 2018 à paraître *Salariat étudiant, parcours universitaires et conditions de vie*, Paris, La Documentation française
- BEFFY M., FOUGÈRE D. & MAUREL A. 2009 "L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires", *Économie et Statistique*-422, 31-50
- BELGHITH F. 2015 "L'activité rémunérée des étudiants. Une diversité de situations aux effets contrastés", *OVE Infos*-30
- BODIN R. & MILLET M. 2011 "L'université, un espace de régulation. L'abandon' dans les 1<sup>ers</sup> cycles à l'aune de la socialisation universitaire", *Sociologie*-2(3), 225-242
- BODY K. M.-D, BONNAL L. & GIRET J.-F. 2014 "Does student employment really impact academic achievement? The case of France", *Applied Economics*-46(25), 3061-3073
- CALMAND J., MÉNARD B. & MORA V. 2015 "Faire des études supérieures, et après ? Enquête Génération 2010 - Interrogation 2013", *Nef*-52
- CHARLES N. 2014 "Quand la formation ne suffit pas : la préparation des étudiants à l'emploi en Angleterre, en France et en Suède", *Sociologie du travail*-56(3), 320-341

- CORDAZZO P. & TENRET E. 2011 L'économie étudiante, in Galland O., Verley E. & Vourc'h R. dir. *Les mondes étudiants : enquête conditions de vie 2010*, OVE (Observatoire national de la Vie Étudiante), Paris, La Documentation française
- COULON A. 1997 *Le métier d'étudiant, l'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF
- D'AMICO R. 1984 "Does Employment during High School Impair Academic Progress?" *Sociology of Education*-57, 152-164
- DURU-BELLAT M. & MINGAT A. 1988 "Les disparités des carrières individuelles à l'université : une dialectique de la sélection et de l'auto sélection", *L'Année sociologique*-38, 309-340
- DURU-BELLAT M. & KIEFFER A., 2008 "Du baccalauréat à l'enseignement supérieur en France : déplacement et recomposition des inégalités" *Population*-63(1), 123-157
- EHRENBERG R. & SHERMAN D. 1987 "Employment While in College, Academic Achievement and Postcollege Outcomes", *Journal of Human Resources*-22(1), 1-24
- ERLICH V. 2009 Préface, in Beaupère N. & Boudesseul G. *Sortir de l'Université sans diplôme, comprendre les parcours d'étudiants décrocheurs*, Paris, La Documentation française
- ERLICH V & VERLEY E. 2010 "Une relecture sociologique des parcours des étudiants français : entre segmentation et professionnalisation", *Éducation et Sociétés*-26, 71-88
- EVANS C., GBADAMOSI G. & RICHARDSON M. 2014 "Flexibility, compromise and opportunity: Students' perceptions of balancing part-time work with a full-time business degree", *International Journal of Management Education*-12(2), 80-90
- GIRET J.-F. 2011 L'activité rémunérée des étudiants, in Galland O., Verley E. & Vourc'h R. dir. *Les mondes étudiants : enquête conditions de vie 2010*, OVE (Observatoire national de la Vie Étudiante), Paris, La Documentation française, 207-216
- GREENBERGER E., STEINBERG L.D. & RUGGIERO M. 1982 "A Job is a Job is a Job... or is it ?", *Work and Occupations*-9(1), 79-96
- GRUEL L. 2009 Des étudiants rarement pauvres, mais une indépendance plus fréquemment associée à des tensions budgétaires, in Gruel L., Galland O. & Houzel G. dir. *Les étudiants en France : Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Rennes, PUR, 221-237
- GRUEL L. & TIPHAINE B. 2004 "Formes, conditions et effets de l'activité rémunérée", *Éducation et formations*-67, 51-60
- GURY N. 2007 "Les sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur : temporalités de l'abandon et profils des décrocheurs", *L'orientation scolaire et professionnelle*-36(2), 137-156
- JAROUSSE J.-P. 1984 "Les contradictions de l'université de masse dix ans après (1973-1983)", *Revue française de sociologie*-25(2), 191-210
- LAINÉ F. 2015 "De la spécialité de formation au métier : cas du bâtiment, de l'hôtellerie-restauration-alimentation et du commerce", *Économie et statistique*-388-389, 145-169
- LAZZARATO M. 2011 *La fabrique de l'homme endetté, essai sur la condition néolibérale*, Paris, Éditions Amsterdam
- LESLIE L. L. & BRINKMAN P. T. 1987 "Student Price Response in Higher Education: The Student Demand Studies", *Journal of Higher Education*-58, 181-204
- LEVY-GARBOUA L. 1976 "Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse", *Revue française de sociologie*-17(1), 53-80
- MAUNAYE E. 2013 "Les cheminements des étudiants vers l'insertion professionnelle : entre se 'placer' et se 'trouver'", *Formation emploi*-124, 7-22

- MERLE P. 2000 "Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve", *Population*-55(1), 15-50
- PINTO V. 2010 "L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur", *Actes de la recherche en sciences sociales*-183, 58-71
- PINTO V., BURNOD G. & CARTRON D. 2000 "Étudiants en fast-food : les usages sociaux d'un 'petit boulot'", *Travail et Emploi*-83, 137-156
- ROUAUD P. & JOSEPH O. 2014 *Quand l'École est finie. Premiers pas dans la vie active*, Marseille, Céreq
- SARFATI F. 2015 "L'université face au décrochage", *La vie des idées*, 14 avril 2015
- STINEBRICKNER R. & STINEBRICKNER T.R. 2003 "Working during school and academic performance", *Journal of Labor Economics*-21(2), 473-491
- VAN DE VELDE C. 2015 "Les voies de l'autonomie. Les jeunes face à la crise en Europe", *Regards*-48, 81-95